

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Benoit Deschamps](#)

<https://www.cadre21.org/membres/4c3b6787c3506f3ff85360b4>

Date d'obtention : 2023-11-22 20:05:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1- Rencontrer dans l'ordre la personne qui informe de la situation avec la trousse, et le cas échéant la victime, toujours avec la trousse. Ne jamais regarder les images, et poser les questions en suivant les étapes et le modèle de question afin de demeurer rassurant et aidant. Déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif. Dans le cas d'un acte impulsif ou malveillant (usage, possession ou distribution de pornographie juvénile), saisir le téléphone ou l'appareil et communiquer avec les policiers. Suivre le protocole de l'institution par la suite, même s'il n'y a pas d'acte criminel. Dès que l'on identifie un acte malveillant, communiquer avec les policiers. Il faut éviter la propagation rapidement.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

1er: Parler en 1er au témoin/celui qui informe de la situation, avec la trousse sexto, et ensuite, le cas échéant, à la victime. Si le jeune refuse, se référer à la police.

2e: Lors d'une plainte, toujours utiliser la trousse pour l'enquête, toujours maintenir un ton rassurant. Lorsque l'événement n'est pas malveillant (photos en maillot par exemple) se référer au code de vie de l'établissement.

3e: Lorsque l'événement se déroule à l'extérieur de l'école, qu'il n'y a pas de répercussions dans l'école, référer à la police directement. Si la police demande l'aide de l'école, préciser que l'on n'est pas mandataire. Lorsque l'élève informe l'école lui-même et qu'il y a des répercussions, toujours sortir la trousse et suivre les étapes. Dès que c'est malveillant et confirmé, saisir l'appareil et contacter la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Réussir à maintenir le lien de confiance avec l'élève en détresse. Il faut être rassurant, suivre les étapes et surtout, le plus délicat est de ne jamais regarder les images ou accepter l'envoi de celles-ci.

Demeurer réconfortant sans porter de jugement. Il est important de réussir à stopper la propagation rapidement, ce qui est délicat. Finalement, préserver la vie privée et surtout, ne pas diffuser ou communiquer ces informations aux médias ou à toutes autres personnes.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

